



Marignane (13)

Je suis responsable de l'activité alimentaire 🍴🍷

Encadrement d'équipes

Croix-Rouge Française - Marignane



Scannez le QR Code
pour candidater

Description

Et si on s'engageait ensemble pour lutter contre la précarité alimentaire ? 🍴🍷

À la Croix-Rouge française, l'aide alimentaire c'est 450000 personnes accompagnées, 21000 bénévoles, 31000 tonnes de nourriture distribuées dans + de 700 structures : épiceries sociales et centres de distribution.

En tant que bénévole responsable de l'activité alimentaire, tes missions sont :

- ☑ Veiller et s'assurer du respect du cadre réglementaire et des pratiques de l'activité
- ☑ Faciliter l'utilisation du logiciel de gestion des stocks
- ☑ Accompagner la mise en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène
- ☑ Manager l'équipe de bénévole
- ☑ Superviser l'approvisionnement des denrées

Rejoins-nous ! 😊

Informations pratiques

SAVOIR-ÊTRE & SAVOIR-FAIRE

- ☑ Savoir encourager son équipe
- ☑ Aisance relationnelle et écoute
- ☑ Ouverture d'esprit
- ☑ Bon communicant
- ☑ Agilité avec les outils informatiques

DISPONIBILITÉ

- ☑ Organisation flexible

FORMATION

☑ Tu seras également amené·e à suivre plusieurs formations lors de ton parcours d'intégration et pourras monter en compétence grâce à des formations complémentaires

Fréquence

3 à 5 demi-journées par semaine

Description de l'association

La Croix-Rouge française est une association loi 1901 membre du plus grand Mouvement international humanitaire et présente sur tout le territoire français pour venir en aide aux plus vulnérables.

L'Unité locale de Marignane a une activité action sociale et une activité urgence-secourisme et formation

Formation des bénévoles

Les différentes activités sont présentées aux nouveaux bénévoles afin qu'ils puissent choisir le secteur qui les intéresse.

Ils sont ensuite formés et guidés par l'équipe en place et commencent en binôme avec un bénévole aguerri.

En ce qui concerne le secourisme des séances d'entraînement ont lieu régulièrement, les formations PSE1 et PSE2 sont prises en charge par la Croix-Rouge.